

Bulletin du Comité de Liaison des Retraités

Comité de liaison des retraités

Boite 29 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS

Tel : 01.44.64.64.44 - Fax : 01.43.48.96.16 E-

mail : clr@solidairesfinancespubliques.org

EDITO octobre 2017

Solidaires
Finances
Publiques

80 000 à défiler ce 28 septembre ...

80 000 retraité-es en colère répondant à l'appel de 9 de leurs organisations syndicales ou associations qui protestaient, entre autres, contre la baisse de leur pouvoir d'achat.

Oui, Monsieur le Président, Oui, Mesdames et Messieurs du gouvernement, nous ne nous comprenons plus... Vous êtes à n'en pas douter des libéraux, mais nous les retraité-es, nous ne sommes pas des nanti-es. Nous avons été des travailleurs actifs et de ce fait nous avons aussi participé à la production de la richesse de notre pays. Nous n'attendons pas une médaille pour cela, mais une juste reconnaissance de nos années de travail, de nos années de cotisations payées dans un esprit mutualiste et collectif pour les générations futures.

Vous dites souhaitez redonner du pouvoir d'achat aux citoyens (lesquels, les plus riches ?) mais avez-vous un instant réfléchi que vous le faites au détriment des moins favorisé-es, des plus fragiles, des plus démunis-es ?

Réduction des APL, augmentation de la CSG, augmentation du forfait journalier hospitalier... Toutes ces mesures vont toucher les plus faibles d'entre nous car vous considérez qu'avec 1 200€ mensuel nous sommes des retraité-es « aisés-es »... En fait, vous êtes devenu le Président des plus riches ! Pourtant même le fonds Monétaire International pense qu'il faut taxer les plus riches, car ce sont les inégalités, et non pas les impôts qui pénalisent la croissance ... « Dans les économies avancées, les revenus des 1% les plus riches ont augmentés trois fois plus vite que ceux du reste de la population. »

Il est grand temps, M le Président de réviser votre copie : droit du travail, gel du point d'indice des fonctionnaires et des pensions, augmentation de la CSG, diminution des APL, transformation de l'ISF au profit des plus fortunés ... Les retraité-es comme les tous les français moyens ne peuvent accepter la destruction de leurs acquis sociaux ... pour en échange donner des gages aux plus riches, à l'Europe et à l'Allemagne.

Et si vous ne comprenez pas, Monsieur le Président, nous continuerons à arpenter les rues de Paris, de Bordeaux, de Nantes, de Marseille ... les rues de toutes les villes de France jusqu'à obtenir satisfaction !



LES GRANDS TRAITES COMMERCIAUX

Le grand marché transatlantique ... TAFTA

En 2013, l'UE et les États-Unis ont entamé des négociations en vue de conclure un accord de partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement ou TAFTA.

Ce projet d'accord de libre-échange et de libéralisation de l'investissement, aurait été l'un des plus importants jamais conclus, représentant la moitié du PIB mondial et le tiers des échanges commerciaux.

Suite aux multiples manifestations en France et en Allemagne, en particulier sur Internet, les gouvernements français et allemand ont rompu les négociations sur le TAFTA avec le gouvernement américain.

Plusieurs dénominations désignent ce projet du « **grand marché transatlantique** » : qu'elles soient anglophones avec « **TAFTA** » - Trans Atlantic Free Trade agreement ou « **TTIP** » - Transatlantic Trade and Investment Partnership) ou francophone avec « **PTCI** » - Partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement.

Pourquoi être CONTRE TAFTA ?

La démocratie en danger

Aucune consultation des peuples qui sont tenus à l'écart des discussions se déroulant dans la plus stricte confidentialité. Tout se décide entre une poignée de négociateurs, d'experts non-élus et de lobbyistes invités. Sur 130 réunions de la Commission, la plupart se sont tenues avec des multinationales ou leurs lobbies organisés. De nombreuses réunions parallèles ont également eu lieu avec les lobbyistes de la puissante Chambre de commerce américaine (AmCham) ou avec l'association européenne des patrons (BusinessEurope dont fait partie le Medef). Les lobbies de l'industrie automobile (ACEA) ainsi que l'industrie de l'armement, les banques, l'industrie pharmaceutique, l'agroalimentaire, la chimie sont étroitement associés aux négociations.

Encore plus grave, le projet de traité prévoit la création d'un mécanisme dit « investisseur-Etat » offrant des droits exorbitants aux entreprises. Concrètement, cette disposition donnerait à toute entreprise américaine, investissant dans un pays européen, le droit de réclamer devant un tribunal d'arbitrage « privé » des dédommagements financiers de la part d'un Etat dont une nouvelle loi, ou une norme, serait de nature à porter atteinte aux profits actuels ou envisagés de l'entreprise contrariée.

Cette instance arbitrale disposerait donc du pouvoir d'invalidiser des réglementations sur le seul motif qu'elles constitueraient des atteintes au libre commerce, mais aussi de faire payer des amendes directement prélevées sur le trésor public des Etats. Une véritable atteinte à la souveraineté des peuples et à la démocratie.

Pour nous, et tous les citoyens européens, le danger est considérable. Notre capacité à décider de notre mode de vie est menacée par ce traité car, s'il était adopté, les règles de vie sociales seraient décidées en toute opacité et irréversibles

La suppression des barrières non tarifaires ... ou l'amplification du dumping salarial, social, fiscal et environnemental.

Dans le contexte mondial de concurrence généralisée, cet accord cherche également à démanteler les « barrières non tarifaires », c'est-à-dire toutes les normes qui régulent la circulation des marchandises et des capitaux : réglementations sanitaires, restrictions des investissements liées au droit du travail ou à la protection de l'environnement, appellations géographiques protégées, protection de la vie privée et des données personnelles en ligne. **Ce sera le nivellement par le bas des normes sociales et environnementales**

Démantèlement des droits de douanes ... des agriculteurs soumis à une compétition sauvage.

Dans la logique des accords de l'organisation mondiale du commerce (OMC) et des accords de libre-échange bilatéraux qui se sont multipliés ces dernières années, ce projet de marché commun transatlantique vise à démanteler les derniers droits de douane, déjà inférieurs à 3 % dans beaucoup de secteurs. Aujourd'hui, ce sont les produits alimentaires qui demeurent les plus taxés (12,8 % en moyenne).

Une suppression des droits de douanes sur ces produits entraînerait d'importantes conséquences négatives pour l'agriculture européenne, et la disparition certaine de la paysannerie au profit de fermes usines. En moyenne, aux Etats-Unis une ferme est treize fois plus grande qu'en Europe et les standards de production et de consommation diffèrent à bien des égards (OGM, hormones de croissances, antibiotiques, carcasses chlorées).

Alimentation ... adieu la protection du consommateur !

Les Etats-Unis réclament que l'Europe en finisse avec le « principe de précaution ». Ce principe permet d'interdire, sur le territoire européen, l'usage de certains procédés ou produits tels que les OGM ou le traitement chimique des viandes lorsque la communauté scientifique n'est pas en mesure d'établir avec certitude le caractère inoffensif pour le consommateur.

Les Etats-Unis veulent que soient autorisées les importations de viande lavée aux acides. L'utilisation de ces nouveaux produits de rinçage chimique antimicrobien peut non seulement permettre de dissimuler de mauvaises normes d'hygiène, mais également présenter un danger pour la santé des ouvriers qui manipulent ces produits.

Les indications géographiques protégées d'Europe permettent de réserver l'appellation de certains produits (vin et fromage par exemple), à ceux issus d'une région précise et produits dans des conditions particulières établies par l'histoire et les savoir-faire locaux. Les Etats-Unis défendent l'utilisation illimitée des ces indications et appellations, sans aucune considération de terroir et de qualité.

Avec le TAFTA, les américains pourraient vendre du « champagne » de Californie, y compris en France et de la fête en Grèce !

Dans certain pays d'Europe et en France ce serait dire adieu aux AOC et AOP

Agriculture ... nos agriculteurs soumis à une compétition sauvage

Le TAFTA prévoit la suppression des droits de douanes, qui protègent encore le secteur agricole, des importations de produits toujours moins chers en provenance des Etats-Unis, comme la viande de bœuf, de porc et de volaille.

L'arrivée massive de ces viandes bon marché, produites dans des conditions beaucoup moins strictes de protection des travailleurs, mais également des animaux, conduirait à la disparition des agricultures familiales qui privilégient la qualité à la rentabilité. Les agriculteurs français, déjà en difficulté, ne pourront plus défendre un modèle de protection exigeant pour la santé comme pour l'environnement.

De plus, le traité vise aussi l'allègement et la simplification maximum des contrôles de qualité aux frontières. **A défaut d'inspections sérieuses de part et d'autre de l'Atlantique, la viande américaine susceptible de contenir des hormones de croissance ou encore d'avoir été lavée au chlore, pourrait donc entrer sur les marchés communautaires.**

Droit du travail ... une mise en concurrence acharnée des travailleurs

En signant un traité de libre-échange qui « simplifiera » la totalité des échanges commerciaux avec les Etats-Unis, les européens vont être poussés à restreindre les obligations légales et réglementaires des entreprises qui opèrent dans l'UE. Les conséquences sur la vie des salariés vont être très importantes, puisque les Etats-Unis n'ont pas ratifié 6 des 8 conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT). Salaire minimum, protection sociale, retraite, horaire de travail, congés payés ... toutes ces conquêtes sociales fondamentales sont ainsi menacées.

La concurrence ouverte poussera à la réduction des coûts sociaux, à la dégradation des prestations et à la précarisation de tous les travailleurs.

Environnement ... un boulevard ouvert aux entreprises extractives

TAFTA, grâce aux mécanismes de règlement des différends Investisseur-Etat, augmente le risque que des entreprises américaines fassent pression sur les pays européens, dont la France, qui limitent l'exploitation des gaz et pétroles de schistes. L'accord, s'il était conclu dans les conditions actuelles, renforcerait aussi l'exploitation du changement climatique. **Sous couvert de « sécurité énergétique », l'UE souhaite accroître la part d'hydrocarbures importés en provenance des Etats-Unis, au lieu de favoriser le financement d'une politique ambitieuse de transition écologique basée notamment sur le développement local des énergies renouvelables.**

Service public ... ou service privé ?

Le TAFTA risque d'ouvrir une grande partie des services à la concurrence des entreprises de part et d'autre de l'Atlantique. En France, par exemple, les choix de protéger et de subventionner un certain nombre de secteurs comme l'éducation et la santé pourraient être remis en cause. Cela découle de l'obligation faite à chaque pays signataire de traiter tous les investisseurs et les entreprises sur un pied d'égalité, quelle que soit leur nationalité. Ce principe du « traitement national » se traduira par une difficulté croissante, voire une impossibilité, de réserver les aides de l'Etat aux services publics locaux et à l'économie sociale et solidaire (petite enfance, insertion, bien-être des seniors, énergie locale ...) qui assure pourtant des fonctions de cohésion sociale et fournit nombre d'emplois dans les territoires.

Enfin, avec TAFTA, il sera impossible de ramener un secteur dans le domaine public s'il a été offert à la libéralisation. Par exemple, comme lorsque la ville de Paris, n'étant plus satisfaite de la gestion privée déléguée à Suez et Véolia, a décidé de remunicipaliser ses services de distribution et de traitement de l'eau.

Culture ... la fin de « l'exception » et de la diversité culturelle

Depuis toujours, le gouvernement français proclame qu'il protège les échanges de biens culturels du commerce non régulé, invoquant pour ce secteur une « exception ». Il a réaffirmé cette volonté dans le cadre du TAFTA, mais la réalité invalide ces promesses.

Or, l'enjeu est cette fois-ci de taille, puisque les Etats-Unis n'ont pas ratifié la convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle. Et sont évidemment en position très dominante dans le cinéma, la musique, les jeux vidéo, etc. La libération de ce secteur leur permettra par exemple de remettre en cause les subventions publiques à la production culturelle en langue française ou encore d'exiger la fin des quotas de diffusion. **C'est toute la spécificité et la diversité culturelle en Europe qui est menacée de disparaître face à la force de frappe d'Hollywood.**

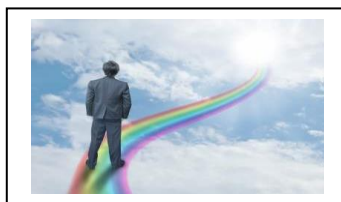
Tout juste entré en fonction, le nouveau président américain, D. Trump, a signé une ordonnance mettant fin à la participation des Etats-Unis à ce traité de libre-échange.

Mais si ce grand marché transatlantique a pris du plomb dans l'aile tout n'est pas gagné. Nous devons continuer à nous mobiliser contre le TAFTA et exiger l'abandon total d'un projet qui sape la démocratie, les droits sociaux et l'environnement. D'autant qu'un traité pouvait en cacher un autre ... vous l'avez constaté avec le CETA, « Accord économique et commercial global (AEGC) », le traité international de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada dont nous vous avons parlé dans le précédent bulletin de liaison.

Alors rejetons, ensemble, le TAFTA et le CETA, ces deux accords dont le totalitarisme économique allait (beaucoup) trop loin.

« Le Rêve Passe... »

Réduction du nombre des emplois de fonctionnaires, gel du point d'indice, augmentation de la CSG, recul du pouvoir d'achat, fraude démultipliée...



Vous en avez assez de ce paysage morne et sinistre, de ce tableau démoralisant et de l'apocalypse qui s'annonce.

Alors... vous rêvez et votre imagination, avec ou sans pétard facilitateur, vous emporte au loin dans un pays merveilleux, féérique, où coulent nectar et ambrosie.

Un pays où, par exemple :

- ⇒ on **publierait** chaque année la **liste** des contribuables, particuliers et entreprises qui **doivent plus de un million d'euros** au Trésor,
- ⇒ le Ministre des Finances **créerait des emplois pour traquer la fraude** fiscale (2150) et sociale (564), **en plus des remplacements de départs à la retraite et de la titularisation des intérimaires**,
- ⇒ la Secrétaire d'État à la Fonction Publique **négoierait avec les syndicats** une **revalorisation de leur traitement**, pas de façon exagérée non plus (5% maximum, allez, **7,25%** sur les trois années 2018-2020) avec une part fixe et une autre variable, en fonction de la croissance et ce, dans le but de **faire rattraper aux employé-es une partie du pouvoir d'achat perdu** pendant les années de crise...

Votre esprit vagabonde et s'évade...

Le rêve passe, accompagné d'un ange...

« Les soldats sont là-bas endormis sur la plaine, ...
E le petit chapeau semble guider ces ombres
Vers l'Immortalité !! »
Mais le songe s'enfuit. Il faut rouvrir les yeux.
Tout s'évanouit : hussards, dragons, la Garde.
Il ne reste que l'Empereur qui les regarde.

Mais, mais... ce n'est pas le petit Caporal ! Ce n'est que le Macro Jupiter...

Et pourtant, pourtant, il existe ce pays...et il n'est pas si loin !

Car tout cela est bien réel.

Mais où c'est non de Zeus ??

Eh bien, à côté quoi, sur l'autre versant des monts, chez les anarchistes et marxistes bien connus.

Voilà : c'est en Espagne !

¡¡¡ Carrrramba !!!

Et c'est vérifiable (El País : 23/06, 05/07, 14 et 20/092017).

Et dirigé par un gouvernement de droite !

Là-bas, il y a un roi qui s'appelle Philippe, pas son premier ministre, qui lui répond au doux prénom de Mariano, comme Luis (avec label déca dix).

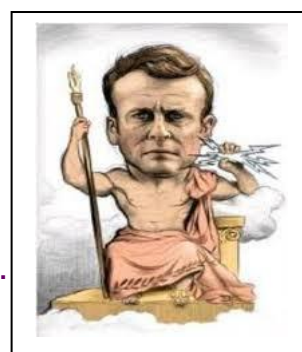
« Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà »

Ah oui, j'y pense : ce n'est qu'un pays de fainéants, encore pire que nous, un pays d'opérette irréformable, tandis que nous...

Et si c'était pareil ?

Mais on nous aurait trompés à l'insu de notre plein mal gré...

uizás , Quizás Quizás, ...



COMPOSITION DU BUREAU DU Comité de Liaison des Retraités Elus lors de l'Assemblée générale du 23 mars 2017

Section	NOM	PRENOM
630	AUBERT	Marie Christine
920	BOUFFARTIGUE	Philippe
830	BRUGNEAUX	Michèle
810	CAMMAS	Gérard
940	CLAIRET	Monique
220	CLERAN	Raymonde
920	FREY	Gisèle
750	GRIALOU	Marie Françoise
440	HECKER	Claudine
D78	HERRERA	Henri

170	LESCURE	Thi Trinh
440	MARCHAND	Jean-Louis
910	NOUI	Marie-Thérèse
910	PALLANT	Denis
940	PERETTI	Claudette
590	RENAUD CHARPENTIER	Alain
170	SALVAN	Francis
750	SELVES	Jacques
780	TIJOU	Philippe
920	VEYRAT	Marc
490	VERDIER	Gilles